



Exemples de fiches-actions proposées par les partenaires

Plan lorrain de prévention et de lutte contre l'illettrisme
2010 - 2012



Sommaire des fiches-actions

Sommaire des fiches-actions

AXE 3 - ENCOURAGER LE PARTENARIAT ET INTÉGRER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DANS LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALES

fiche 1.1 - AMILOR

NOM DE LA STRUCTURE : AMILOR

Nom de l'action : Accompagnement des conseillers techniques pour un meilleur repérage

LES CADRES DE L'ACTION

Pilotes : AMILOR et CMR

Territoire : région Lorraine

Partenaires : C2Ri - DRTEFP

Financement : C2Ri - DRTEFP

Calendrier : à partir de 2009-2010

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Améliorer le repérage des situations d'illettrisme dans le processus d'accueil et d'orientation des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Outiller les conseillers pour leur permettre :
- de repérer les comportements et signes révélateurs de difficultés de maîtrise des savoirs de base,
- de différencier les publics, leurs problématiques et besoins en formation linguistique et/ou de base,
- d'en parler avec la personne concernée,
- de connaître les acteurs, organismes spécialisés et dispositifs pour orienter et intégrer la formation de base au projet d'insertion du jeune.

Bénéficiaires :
Conseillers mission locale et PAIO.

Déroulement :
Modules de professionnalisation.

Indicateurs d'évaluation :
- nombre de sessions et de personnes formées,
- progression du nombre de jeunes entrant dans les formations aux savoirs de base.

fiche 1.2 - PEP 57

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Association des Pupilles de l'Enseignement Public de Moselle (PEP 57)

Nom de l'action : Formation des directeurs et animateurs des accueils de loisirs

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : PEP 57

Territoire : Moselle (parfois Meuse et Alsace)

Partenaires : Conseil Général 57, Jeunesse et Sports 57, CAF 57, communes des structures

Financement : Les employeurs des personnels concernés et les institutions partenaires

Calendrier : Formations mises en œuvre par année scolaire, de septembre à juin

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Aider à la professionnalisation des acteurs dans la prise en charge éducative des enfants accueillis.
- Les aider à adopter une posture adaptée à leur fonction.
- Leur donner des outils techniques permettant une amélioration de leurs compétences.

Bénéficiaires :
Près de 400 stagiaires en 2008 - 37 stages organisés (dont les formations pour le CNFPT).

Déroulement :
- La plupart des stages se déroulent sur 1 journée.
- Certains stages, notamment dans le cadre du CNFPT, peuvent durer de 2 à 6 jours.

Indicateurs d'évaluation :
- Les fiches bilan renseignées par les stagiaires.
- L'évolution des pratiques constatée (en particulier pour les salariés des PEP).

▸ LES AXES DE PROGRES

Réalisations :
De nombreuses formations déjà réalisées et une demande en augmentation.

Axes de progrès :
Diversifier les contenus et l'origine des participants.

fiche 1.3 - CAF 57

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Caisse d'Allocations familiales de la Moselle

Nom de l'action : Sensibilisation des agents et prévention de l'échec scolaire

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Direction CAF

Calendrier : à partir de 2009-2010

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Sensibiliser cadres et agents au problème de l'illettrisme.
- Faciliter l'accès aux droits.
- Faciliter le travail des agents.

Bénéficiaires :
Cadres et agents de l'organisme : 30 personnes.

Déroulement :
1ère étape : action réalisée
Intervention de la chargée de mission « lutte contre l'illettrisme » au cours d'une réunion organisée par la Direction rassemblant les cadres de tous les services.
- Apport théorique sur l'illettrisme.
- Échanges sur les difficultés du public illettré par rapport aux modes et outils de communication de la CAF.

2ème étape : projet
Sensibilisation des agents d'accueil.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réfléchir au travail de collaboration possible dans le domaine de la prévention de l'échec scolaire, particulièrement au niveau des actions éducatives familiales développées dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et les actions soutenues par la CAF au titre de l'accompagnement à la scolarité.

fiche 1.4 - C2Ri Compétences Clés en Lorraine

▸ NOM DE LA STRUCTURE : C2Ri Compétences Clés en Lorraine

Nom de l'action : Campagne de sensibilisation « Le repérage des personnes en situation d'illettrisme »

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri) - Compétences Clés en Lorraine

Territoire : les 17 bassins d'emploi lorrains

Partenaires : les coordonnateurs emploi formation des DDTEFP

Financement : DRTEFP

Calendrier : à partir de janvier 2009

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- permettre une meilleure appréhension du phénomène de l'illettrisme par les « prescripteurs »,
- faciliter le repérage des personnes en situation d'illettrisme,
- mieux mobiliser les personnes en situation d'illettrisme vers un projet de formation,
- connaître l'offre de formation en Région (notamment le dispositif d'Accès aux Compétences Clés).

Bénéficiaires :
Tout professionnel lorrain susceptible d'être au contact des publics en situation d'illettrisme et d'orienter ceux-ci vers les plates-formes d'évaluation mises en place dans le cadre du dispositif d'Accès aux Compétences Clés (conseillers Pôle emploi, conseillers Mission Locale/PAIO, travailleurs sociaux, personnels d'accueil des collectivités territoriales/ CAF, etc...).

Déroulement : au programme de ces demi-journées de sensibilisation (3 heures) :
- mise au point terminologique (distinction alphabétisation/FLE/illettrisme/remise à niveau),
- ampleur du phénomène de l'illettrisme en France et en Lorraine,
- profils des « illettrés » lorrains,
- caractéristiques générales des personnes en situation d'illettrisme,
- outil d'aide au repérage des personnes en situation d'illettrisme,
- conseils pour aborder la question avec les publics et les mobiliser,
- présentation du nouveau dispositif d'Accès aux Compétences Clés.

Indicateurs d'évaluation :
- nombre de séances réalisées/de structures/ de participants,
- grille d'évaluation INFFOLOR élaborée dans le cadre de la démarche qualité.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRES

Réalisations : mettre en place une demi-journée de travail axée sur la motivation et la mobilisation des publics en situation d'illettrisme à l'intention des « prescripteurs ».

Axes de progrès :
- sensibiliser davantage de conseillers Pôle emploi,
- mener des actions de sensibilisation « en interne » pour les équipes de travail impliquées dans le champ de la lutte contre l'illettrisme,
- sensibiliser le monde économique.

fiche 1.5 - C2Ri Compétences Clés en Lorraine

NOM DE LA STRUCTURE : C2Ri Compétences Clés en Lorraine

Nom de l'action : Mise à disposition d'un fonds documentaire spécialisé, appelé « espace illettrisme », au sein du Centre de ressources d'INFFOLOR

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri) - Compétences Clés en Lorraine

Territoire : Metz mais ouvert à tous les acteurs lorrains

Partenaires : le Centre de ressources d'INFFOLOR

Financement : DRTEFP

Calendrier : ouvert au public depuis juin 2008

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Organiser et rendre accessible (consultation et prêt) un fonds de ressources documentaires et pédagogiques spécialisé dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.
- Outiller les professionnels, et notamment les formateurs (salariés et bénévoles), en mettant à leur disposition des ouvrages de référence et des outils pédagogiques sur l'illettrisme.

Bénéficiaires :
- professionnels lorrains et bénévoles impliqués dans la lutte contre l'illettrisme,
- étudiants.

Déroulement :
- Consultation et prêt gratuit.
- Permanences hebdomadaires au sein de l'espace « illettrisme » du Centre de documentation d'INFFOLOR et conseils aux visiteurs.
- Enrichissement permanent du fonds :
    - Acquisition d'ouvrages théoriques et d'outils, en particulier multimédias, de parution récente.
    - Abonnement à des revues spécialisées.
- Saisie des notices bibliographiques sur le logiciel documentaire utilisé au Centre de ressources d'INFFOLOR.
- Etiquetage et rangement de toute acquisition en fonction de la classification thématique spécifique au fonds.
- Mise en valeur des dernières acquisitions sur un présentoir et présentation mensuelle sur le site du C2Ri.
- Activité de veille documentaire régulière (consultation de sites pédagogiques, d'éditeurs, … et lecture de lettres d'information) en vue de l'enrichissement du fonds.

Indicateurs d'évaluation :
- Fréquentation de l'espace illettrisme au sein du Centre de documentation d'INFFOLOR (nombre d'emprunteurs, de structures concernées, de visites).
- Nombre de documents empruntés.
- Nombre de formations de professionnalisation suivies par le documentaliste.

LES AXES DE PROGRES

- Augmenter le nombre d'emprunteurs (envisager, par exemple, le prêt à distance).
- Compléter le fonds avec des outils utiles aux formateurs intervenant sur le dispositif d'Accès aux Compétences Clés.
- Poursuivre la professionnalisation du documentaliste du C2Ri.

fiche 1.6 - C2Ri Compétences Clés en Lorraine

▶ NOM DE LA STRUCTURE : C2Ri Compétences Clés en Lorraine

Nom de l'action : Construction d'un site dédié à la lutte contre l'illettrisme en Lorraine : www.inffolor.org/c2ri

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri) - Compétences Clés en Lorraine

Territoire : la Région Lorraine (et plus largement la France)

Partenaires : le Pôle PAO d'INFFOLOR

Financement : DRTEFP

Calendrier : conception dès mars 2008, mise en ligne en septembre 2008 et développement continu depuis

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Faciliter l'accès à l'information disponible sur l'illettrisme pour tout public en Région.
- Proposer un certain nombre d'informations régulièrement mises à jour, ainsi que des ressources documentaires et pédagogiques accessibles en permanence :

- actualités du champ de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme (régionales et nationales),
- actions de formation en cours en Lorraine,
- répertoire des structures lorraines,
- fonds documentaire spécialisé consultable à distance (informations pratiques, dernières acquisitions…),
- ressources en ligne téléchargeables,
- sitothèque,
- professionnalisation des acteurs lorrains (animations du C2Ri et formations diplômantes),
- productions du C2Ri.

Bénéficiaires :
Tous les acteurs lorrains concernés par la lutte contre l'illettrisme, ainsi que le grand public.

Déroulement :
- réunions régulières avec le Pôle PAO d'INFFOLOR, concepteur du site, pour mettre en œuvre des modifications visant à améliorer l'architecture du site et à le développer,
- important travail de recherche d'informations et de contenus pour créer de nouvelles rubriques,
- mise en ligne progressive de ces rubriques,
- activité régulière de veille destinée à la mise à jour permanente du site.

Indicateurs d'évaluation : statistiques semestrielles de consultation du site (réalisées par INFFOLOR).

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRES

Axes de progrès :
- enrichissement des rubriques existantes,
- conception de rubriques supplémentaires (chiffres de l'illettrisme, compétences clés, monde du travail…).

fiche 1.7 - C2Ri Compétences Clés en Lorraine

NOM DE LA STRUCTURE : C2Ri Compétences Clés en Lorraine

Nom de l'action : Formation au Référentiel CCSP « Compétences Clés en Situation Professionnelle

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri) - Compétences Clés en Lorraine

Territoire : la Région Lorraine

Partenaires : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - CMR

Financement : DRTEFP

Calendrier : à partir de septembre 2009

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Acquérir une connaissance du Référentiel CCSP permettant de l'intégrer dans sa pratique professionnelle dans le cadre :
• Des ateliers permanents d'acquisition des compétences clés et les ateliers permanents de remise à niveau du Dispositif Régional d'Accès aux Compétences Clés.
• D'actions de formation de base en entreprise et hors entreprise, d'actions d'insertion professionnelle.
• De réponses à appel d'offres.
• D'élaboration de projets de formation en entreprise : analyse des situations de travail, des fiches de poste…

- Contenu de la formation :
• Référentiel CCSP : enjeux et contexte.
• Fonctions du référentiel.
• Structure du référentiel.
• Modes d'utilisation du référentiel en fonction des objectifs visés.
• Mise en situation de l'utilisation du référentiel CCSP : jeux de rôle à partir de fiches métiers et de la grille du référentiel.
• Elaboration d'une progression pédagogique à partir du référentiel et en lien avec les évaluations des plates-formes départementales dans le cadre du Dispositif d'Accès aux Compétences Clés.
• Construction de séquences pédagogiques.

Matinée : Présentation du Référentiel CCSP avec diaporama élaboré par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme). Temps d'échanges collectifs.
Après-midi : Mises en situation d'utilisation du Référentiel CCSP. Travaux en sous-groupes.

Bénéficiaires :
Formateurs et professionnels lorrains.

Indicateurs d'évaluation :
Grille d'évaluation élaborée par INFFOLOR dans le cadre de la démarche qualité.
Nombre de séances de formation et nombre de participants.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Différentes sessions proposées en 2009-2010 pour les partenaires lorrains, inter ou intra-structures.

fiche 1.8 - C2Ri Compétences Clés en Lorraine

▸ NOM DE LA STRUCTURE : C2Ri Compétences Clés en Lorraine

Nom de l'action : Formation pour accompagnants bénévoles intervenant auprès d'un public en situation d'illettrisme

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri) - Compétences Clés en Lorraine

Territoire : Départements 54 55 57 88

Partenaires : CRIL 54, CRI 55, FMS 88, collaboration à l'étude avec les Relais Malakoff pour le 57

Financement : DRTEFP

Calendrier : Mise en place annuellement d'une action dans chaque département en accord avec les relais ou centres départementaux qui animent chacun leur réseau de bénévoles.

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Permettre à des accompagnants bénévoles d'acquérir une connaissance du public en situation d'illettrisme vers la construction d'une démarche pédagogique adaptée favorisant l'insertion socioprofessionnelle.

Programme :

1. Connaissance du public en situation d'illettrisme :
   - Illettrisme : de quoi parle-t-on ?
   - Connaître l'ampleur du phénomène en France et en Lorraine.
   - Causes et conséquences de l'illettrisme.
   - Point sur la terminologie utilisée avec les autres types de public : F.L.E. et analphabètes.

2. Rôles du bénévole dans la formation pour adultes en difficulté par rapport aux savoirs de base :
   - Représentations du bénévolat.
   - Principes de la relation d'aide du bénévole et ses limites.

3. Démarche pédagogique pour public adulte :
   - Relation pédagogique : relation de communication bénévole/apprenant.
   - Objectifs d'apprentissage et progression pédagogique.
   - Construction d'une séance pédagogique : accueil, objectifs, contenu et évaluation.

4. Outils pour la formation de base
   - Choix d'outils et de méthodes pédagogiques visant au réapprentissage des savoirs de base pour public en situation d'illettrisme : ouvrages « papier », supports multimédias (logiciels, sites et ressources audiovisuelles).

Bénéficiaires :
Accompagnants bénévoles n'ayant jamais bénéficié d'une formation ou n'ayant pas bénéficié d'une formation récemment, c'est-à-dire au-delà de 5 ans. Effectif de 12 à 15 accompagnants bénévoles maximum.

Déroulement :
La diffusion de l'information sur la formation pour accompagnants bénévoles auprès d'un public en situation d'illettrisme est diffusée dans chaque département concerné par l'organisme porteur du réseau de bénévoles. Le recrutement des accompagnants bénévoles est également assuré par cet organisme.

La formation se déroule sur 4 journées : 3 journées espacées d'une semaine et une journée espacée de 4 semaines de la dernière journée suivie, dans la mesure du possible. 1 travail d'intersession est à réaliser par les accompagnants bénévoles durant ces quatre semaines d'interruption.

Méthode de travail :
Temps d'échanges collectifs à partir de films courts produits par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme).

Travaux en sous-groupes sur l'élaboration de fiches « outils » utilisables par le bénévole dans le cadre de son accompagnement pédagogique.
Jeux de rôle sur les différentes étapes d'une séance pédagogique : accueil, apprentissages, évaluation.

Indicateurs d'évaluation :
Grille d'évaluation élaborée par INFFOLOR dans le cadre de la démarche qualité.
Suivi à six mois sur les effets de la formation dans le cadre d'une demi-journée d'échanges sur les pratiques pédagogiques.

▶ *LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRES*

Réalisations :
Différentes sessions sur les départements.

fiche 1.9 – CNFPT Lorraine

▸ NOM DE LA STRUCTURE : CNFPT Lorraine

Nom de l'action : Agir contre l'ILLETTRISME DANS MA COLLECTIVITE

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Danièle BUR-MATHIEU

Territoire : LORRAINE département 88, 54, 55

Partenaires : C2RI, ANLCI, les collectivités territoriales

Financement : CNFPT

Calendrier et déroulement :
1. Conférence – Débat auprès des encadrants de la FPT (DRH, responsable de services, responsable de formation…) fin septembre 2009.
2. Un e formation pour les encadrants des collectivités territoriales fin novembre 2009.
3. Un itinéraire de formation pour les agents concernés ; à partir de janvier 2010.

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
1. Informer, sensibiliser les encadrants à la problématique de l'illettrisme.
2. Former les encadrants à cette problématique.
3. Construire en partenariat avec ANLCI et C2Ri un dispositif de formation pour les agents concernés.

Bénéficiaires :
DRH, responsable de services, responsable de formation.
Les agents des collectivités territoriales concernées.

Indicateurs d'évaluation :
- le nombre de participants à la conférence-débat,
- le nombre de participants aux formations,
- la concrétisation des partenariats…

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
- diffusion de la mallette réalisée par le CNFPT et l'ANLCI,
- collaboration avec le CNFPT Alsace-Moselle,
- signature d'une convention régionale de collaboration.

fiche 1.10 - CRI 55

▶ NOM DE LA STRUCTURE : CRI 55 centre de ressources illettrisme de la Meuse

Nom de l'action : Animation du réseau de bénévoles du Centre Ressources Illettrisme 55

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRI 55

Territoire : Meuse

Partenaires : Conseil Général 55, Centres Sociaux, Centres Médico-Sociaux, chantiers d'insertion…, toute structure ayant un contact avec les personnes en situation d'illettrisme ou de faible niveau. C2Ri pour l'animation de la formation pour bénévoles .

Financement : Conseil Général – Fondations ORANGE et Caisse d'épargne pour l'essentiel

Calendrier : annuel

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Prendre en charge individuellement et au plus prés de leur domicile des personnes en situation d'illettrisme, les accompagner dans leur démarche d'insertion professionnelle. Gérer et développer le réseau de bénévoles afin de mailler l'ensemble du territoire meusien dans un souci d'efficacité et de réactivité pour ne pas perdre le public en demande.

Bénéficiaires :
Toute personne ne possédant pas le socle de compétences clés en lecture et en écriture.

Déroulement :
Appel à bénévoles dans la presse locale et départementale. Organisation de quatre journées de formation de base pour bénévoles accompagnant des personnes en situation d'illettrisme assurées par le Centre Régional de Ressources illettrisme (C2Ri). Mise en relation du bénévole formé avec un apprenant en fonction des demandes mais toujours au plus près géographiquement du lieu de résidence de l'apprenant.

Indicateurs d'évaluation :
- nombre de bénévoles impliqués et formés,
- nombre de demandes d'accompagnements.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Livret de l'apprenant : classeur où sont centralisées toutes les informations concernant un accompagnement (identité de l'apprenant, du bénévole : structures partenaires, lieux et jours de rencontres, informations sur les besoins d'apprentissage de l'apprenant aussi bien professionnels que personnel).

Axes de progrès :
Formations complémentaires permettant aux bénévoles de se sentir soutenus dans leur démarche de remédiation. Rencontres entre les bénévoles d'un même secteur géographique (au moins un fois par an) pour leur permettre d'échanger sur leurs expériences réciproques et de répondre aux questions qui surgissent au fil des accompagnements.

fiche 1.11 - CRIL 54

NOM DE LA STRUCTURE : CRIL 54 centre de ressources illettrisme de la Meurthe-et-Moselle

Nom de l'action : Conseil en matiere de ressources techniques et pédagogiques

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRIL 54

Territoire : Meurthe-et-Moselle

Financement : Conseil Général 54, Ville de Nancy

Calendrier : Permanent

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Mettre à disposition des bénévoles, des formateurs professionnels et des étudiants les documents techniques et pédagogiques du centre de ressources.
- Assurer conseil, soutien et accompagnement.

Bénéficiaires :
Les bénévoles, les formateurs professionnels, les apprenants et les étudiants concernés par la question de l'illettrisme..

Déroulement :
Inscription et emprunt possibles tout au long de l'année.

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de sollicitations enregistrées et type de demandes formulées.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Plus de cent utilisateurs ; une quarantaine de nouvelles acquisitions par an.

Axes de progrès :
- Augmenter et enrichir le fonds documentaire afin de répondre de façon toujours plus pertinente aux besoins des utilisateurs.
- Informatiser le fonds documentaire et accroître sa fonctionnalité.

fiche 1.12 - CRIL 54

▸ NOM DE LA STRUCTURE : CRIL 54 centre de ressources illettrisme de la Meurthe-et-Moselle

Nom de l'action : Sensibilisation à l'animation des ateliers d'écriture

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRIL 54

Territoire : Meurthe-et-Moselle

Financement : Conseil Général 54, Ville de Nancy

Calendrier : Années 2009-2010

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Cette action s'adresse aux formateurs professionnels et aux bénévoles qui vont mettre en place l'action «Les Défis de l'écriture».

Bénéficiaires :
Les formateurs bénévoles et les professionnels.

Déroulement :
En fonction des demandes, mise en place de journées de formation.

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de participants. Manière dont ils vont réinvestir ce qu'ils ont appris avec les personnes qu'ils accompagnent.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Plus de vingt participants et inscriptions en cours.

Axes de progrès :
Evaluation à l'issue de l'action.

fiche 1.13 - CRIL 54

▸ NOM DE LA STRUCTURE : CRIL 54 centre de ressources illettrisme de la Meurthe-et-Moselle

Nom de l'action : Sensibilisation et animation d'un reseau de bénévoles

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRIL 54

Territoire : Meurthe-et-Moselle

Financement : Conseil Général 54, Conseil Régional, Etat (CDVA), Ville de Nancy, C2Ri-DRTEFP

Calendrier : Deux à trois sessions par an, et chacune sur deux à trois jours non consécutifs

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Permettre aux bénévoles et aux formateurs professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour transmettre efficacement les savoirs de base aux apprenants, d'appréhender le fonctionnement d'une association.

Bénéficiaires :
Les formateurs bénévoles et les professionnels.

Déroulement :
Sessions de deux à trois jours séparés par le retour sur le terrain pour permettre d'expérimenter les outils et méthodes proposés.

Indicateurs d'évaluation :
- Fiches d'évaluation remises aux participants à l'issue de chaque journée ;
- Échanges autour de la mise en œuvre des méthodes et outils proposés ;
- Mise en place de rencontres régulières pour permettre aux accompagnateurs d'échanger à propos de leurs pratiques.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Plus de cinquante bénévoles formés.

Axes de progrès :
- Augmenter le nombre de bénévoles formés, enrichir le contenu de la formation en fonction des demandes exprimées par les accompagnateurs ;
- Développer les échanges entre les partenaires impliqués.

fiche 1.14 - DRAAF

▶ NOM DE LA STRUCTURE : DRAAF - Etablissements publics d'enseignement agricoles de LORRAINE Groupe d'enseignants en classe de 4ème et de 3ème dans le cadre d'un stage de formation professionnelle continue

Nom de l'action : Sélection d'outils multimédias adaptés à des publics adolescents d'âge scolaire

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Journées de formation professionnelle continue ayant pour thème le travail avec les élèves rencontrant des difficultés importantes dans la maîtrise de la langue française.
Action en partenariat avec INFFOLOR.

▶ L'ACTION

Constat :
Les outils de remédiation connus sont peu adaptés aux publics adolescents ; ils s' adressent souvent plutôt à des enfants ou des adultes en situation d'illettrisme.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Recensement d'outils multimédias adaptés aux publics – analyse et sélection- réalisation de 7 fiches outils :
- Site de l'Académie de CRETEIL ;
- Site de l'Académie de PARIS ;
- Grille d'Analyse des écrits (Marguerite BENTO) ;
- LIREBEL ;
- Site Le pont du Fle ;
- Site québequois (CCCMD) ;
- Coffret Bibliothèque LETTRIS.

Les fiches outils peuvent être téléchargées sur le site d'INFFOLOR.

Bilan :
Le double objectif est réalisé :
- la sélection d'outils et leur analyse,
- la constitution d'un groupe d'échanges et de collaboration.

fiche 1.15 - GIP Formation tout au long de la vie Nancy

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie NANCY

Nom de l'action : Pratiques pédagogiques dans la lutte contre l'illettrisme et l'accès aux compétences clés.
Module de base : Connaissance des publics.

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Jean Louis VUILLAUME

Territoire : Lorraine

Financement : plans de formation internes

Calendrier : 4ème trimestre 2009 – reconductions possibles en 2010

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Appui aux acteurs – professionnalisation – démarche qualité des prestations – mise en réseau Forum Permanent des Pratiques.

Bénéficiaires :
Formateurs, avec ou sans expérience de la formation d'adultes, appelés à prendre en charge l'une ou l'autre des actions pour publics présentant des difficultés d'apprentissage liées à la non-maîtrise des codes généralement dénommés « savoirs de base » ou « savoirs fondamentaux ».

Déroulement : 3 j (2+ 1) + travail collaboratif à distance
J1 : Connaissance du phénomène social, économique et culturel que représentent l'illettrisme, l'analphabétisme et, plus généralement, les diverses formes d'insécurité face à l'écrit et à l'acte d'apprendre.

J2 : Approche des pratiques de formation et des référentiels. Etudes de cas.

Travail à distance : connaissance et approfondissement des pratiques personnelles ; suivi individualisé.

Indicateurs d'évaluation :
- Accueil personnalisé et analyse des besoins au début de la formation.
- Implication dans l'analyse des pratiques pour arriver à une auto-analyse et à une clarification du projet professionnel.
- Capacité à se situer dans le champ de la formation et à se repérer par rapport aux grands courants de la pédagogie.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Le GIP–CAFOC de Nancy, dans le cadre de sa mission de service public auprès des acteurs de la formation professionnelle, a mené depuis 10 ans de nombreuses actions sur le terrain de l' « illettrisme ». Il a été notamment le partenaire, en région et inter-régions, de l'ANLCI (Forum Permanent des Pratiques), de la DRTEFP (appui aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme, connaissance des publics et production d'outils pédagogiques), des collectivités et instances locales (Missions Locales, Conseils généraux).

Axes de progrès :
- **Concernant la connaissance des publics :** exploitation de tous les travaux de recherche capitalisés par les publications de l'ANLCI, ainsi que par différents laboratoires et organismes universitaires (Universités Paris Descartes notamment) ; mise à profit de l'expérience du réseau, régional et national, des Greta : publics dits d'insertion et publics salariés.
- **Concernant la validation des pratiques de formation :** poursuite des expérimentations sur l'utilisation des TIC en formation avec des publics en insécurité face à l'écrit, y compris avec des temps de FOAD.

fiche 1.16 - GIP Formation tout au long de la vie Nancy

NOM DE LA STRUCTURE : Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie NANCY

Nom de l'action : Pratiques pédagogiques dans la lutte contre l'illettrisme et l'accès aux compétences clés.
Module de base : médiation des apprentissages.

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Robert VOINOT

Territoire : Lorraine

Financement : plans de formation internes

Calendrier : 4ème trimestre 2009 – reconductions possibles en 2010

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Appui aux acteurs – professionnalisation – démarche qualité des prestations – mise en réseau Forum Permanent des Pratiques. Objectif spécifique : le travail en séquence, comme moyen d'optimiser le temps de formation des apprenants et de réduire les risques d'épuisement professionnel des formateurs.

Bénéficiaires :
Formateurs ayant déjà l'expérience du travail avec des publics illettrés et appelés à prendre en charge l'une ou l'autre des formules d'Ateliers « Illettrisme – Accès aux compétences clés ».

Déroulement : 5 j + travail collaboratif à distance
La formation repose sur une démarche en 3 étapes indissociables :
- Construction de séquences de formation en référence aux publics effectivement accueillis par les participants (construire des progressions d'apprentissage adaptées aux apprenants (projets, modes d'apprentissage, disponibilité) et à la construction de parcours validables).
- Expérimentation en situation réelle, puis analyse collective des effets produits et des résultats enregistrés.
- Co-construction d'une méthodologie d'élaboration de séquences incluant la démarche d'évaluation.

Travail à distance : connaissance et approfondissement des pratiques personnelles ; suivi individualisé.

Indicateurs d'évaluation :
- Accueil personnalisé et analyse des besoins au début de la formation.
- Implication dans l'analyse des pratiques pour arriver à une auto-analyse et à une clarification du projet professionnel.
- Capacité à se situer dans le champ de la formation et à se repérer par rapport aux grands courants de la pédagogie.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Le GIP–CAFOC de Nancy, dans le cadre de sa mission de service public auprès des acteurs de la formation professionnelle, a mené depuis 10 ans de nombreuses actions sur le terrain de l' « illettrisme ». Il a été notamment le partenaire, en région et inter-régions, de l'ANLCI (Forum Permanent des Pratiques), de la DRTEFP (appui aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme, connaissance des publics et production d'outils pédagogiques), des collectivités et instances locales (Missions Locales, Conseils généraux).

Axes de progrès :
- **Concernant la connaissance des publics :** exploitation de tous les travaux de recherche capitalisés par les publications de l'ANLCI, ainsi que par différents laboratoires et organismes universitaires (Universités Paris Descartes notamment) ; mise à profit de l'expérience du réseau, régional et national, des Greta : publics dits d'insertion et publics salariés.
- **Concernant la validation des pratiques de formation :** poursuite des expérimentations sur l'utilisation des TIC en formation avec des publics en insécurité face à l'écrit, y compris avec des temps de FOAD.

fiche 1.17 - UNIFORMATION

NOM DE LA STRUCTURE : UNIFORMATION

Nom de l'action : Journée de formation à destination des associations de l'Aide à Domicile (personnes en charge des ressources humaines ou responsables de secteur) afin de clarifier la terminologie «illettrisme» et de travailler sur le repérage des personnes salariées concernées.

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : UNIFORMATION et le CR2i Lorraine - CMR

Territoire : Associations Lorraines conviées (4 ont répondu positivement pour suivre cette action)

Financement : CR2i pour les interventions, le plan de formation des employeurs pour les frais salariaux ou de transport et repas

Calendrier : Une journée sur Nancy le 27 mars 2009, une journée sur Metz le 23 avril 2009

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Faire prendre conscience de ce qu'est l'illettrisme aux employeurs d'une branche professionnelle concernée par cette problématique à travers les éléments suivants :
- les enjeux socio-économiques de l'acquisition des savoirs de base des salariés pour une association de l'aide à domicile,
- les modes de repérage des salariés ne maitrisant pas les savoirs de base,
- la communication aux salariés autour du projet formation.

Bénéficiaires :
Personnes en charge des ressources humaines, encadrement intermédiaire (responsables de secteur).

Déroulement :
Une matinée orientée sur les définitions, les enjeux, les modes de repérage. L'autre 1/2 journée sur la communication aux salariés repérés, présentation du dispositif Compétences Clés.

Indicateurs d'évaluation :
Questionnaire de satisfaction remis en fin de journée très positif à l'unanimité.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Axes de progrès :
- Arriver à mobiliser davantage d'employeurs.
- Concrétiser le repérage des salariés et le départ en formation.
- Proposer ce type de journée à d'autres secteurs professionnels (insertion, ML/PAIO…).

fiche 2.1 - AGEFOS PME Lorraine

NOM DE LA STRUCTURE : AGEFOS PME Lorraine

Nom de l'action : Mise en place de formations aux savoirs de base

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : AGEFOS PME

Territoire : ensemble de la Lorraine

Partenaires : CMR et C2Ri (Centre Régional de Ressources Illettrisme)

Financement : EDEC/FSE

Calendrier : à partir de 2009

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Permettre à des salariés de faible niveau de qualification de faire une remise à niveau des compétences clés dont le français - plus particulièrement en écrits professionnels – et calcul afin qu'ils puissent être employables plus facilement en cas de difficultés rencontrées par les entreprises, ou évoluer au sein de leur structure, ou présenter une VAE.

Bénéficiaires :
Salariés de très faible niveau de qualification des entreprises d'insertion, chantiers ou associations intermédiaires ou TPE/PME.

Déroulement :
Positionnements amont puis préconisations. L'opération a démarré au 2ème semestre 2008.
L'action continue sur 2009 : fin des formations préconisées en 2008 et nouvelle action 2009.
Renouvellement en 2010.

Indicateurs d'évaluation :
Pas d'indicateurs particuliers si ce n'est les bilans intermédiaires et bilans faits avec les organismes concernés, les entreprises et les salariés.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
2008 avec prolongements sur 2009
4 entreprises entrées dans le dispositif complet (positionnement + formation) : 2 en Meurthe-et-Moselle et 2 en Moselle.
En Moselle c'est l'INFA qui a réalisé l'action : 10 positionnements et 8 entrées formation.
En Meurthe-et-Moselle c'est l'APP de Nancy : 11 positionnements et 9 entrées formation.
Compte tenu des préconisations et du démarrage tardif sur la fin de l'année dû à la mise en place du projet, la formation se continue sur 2009 afin que les salariés ne soient pas pénalisés.

2009
Appel d'offre auprès des organismes de formation compétents dans le domaine.
Importante demande de la part des entreprises.
Au 15/08/09 : 33 positionnements réalisés qui donnent lieu à des préconisations de formations, celles-ci devant démarrer le plus rapidement possible.

Axes de progrès :
Ouvrir davantage ce type de dispositif aux TPE PME de Lorraine : il est encore difficile d'aborder le sujet notamment de l'illettrisme avec certaines.
Toutefois, les branches sont un excellent relais d'information dans le domaine et permettent d'aborder le sujet de l'illettrisme plus facilement : c'est le cas d'une entreprise de la branche « assainissement » qui a demandé que 3 salariés soient positionnés et qu'ils bénéficient d'une formation leur permettant d'évoluer tant professionnellement que personnellement.

fiche 2.2 – AREF BTP Lorraine

▸ NOM DE LA STRUCTURE : AREF BTP LORRAINE

Nom de l'action : Formation générale professionnelle (F.G.P.)

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : AREF BTP Lorraine

Territoire : Lorraine

Partenaires : GRETA – C.F.A B.T.P. – A.F.P.A - E.N.A.I.P

Financement : OPCA BATIMENT – OPCA TRAVAUX PUBLICS . – F.U.P. – F.S.E.

Calendrier : années 2009 et 2010

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Progresser en même temps dans les **savoirs de base** (vocabulaire technique, expression, maths, raisonnement, lecture de plans) et dans **la compréhension globale du chantier** (maîtrise de la compréhension des documents de chantiers et des aspects économiques du chantier).

Bénéficiaires :
- Salariés des entreprises relevant du Bâtiment et des Travaux Publics de 10 salariés et plus.
- Professionnels reconnus pour lesquels l'entreprise a un objectif d'évolution ou sur lesquels elle souhaite s'appuyer mais freinée par des lacunes en connaissances de base.

Déroulement :
Etude de cas de chantiers réels à partir de plans, complétée par des séances d'entraînement dans les différents domaines de savoirs généraux.

Organisation :
Groupe inter entreprises ou intra entreprises avec objectifs individualisés.

Indicateurs d'évaluation :
Positionnement dans les premiers jours de la formation et évaluation finale.

Appui logistique :
- Création d'un kit de communication.
- Information en ligne avec N° téléphone dédié.
- Mise à disposition d'un guide de repérage des situations à problèmes et des publics cibles.
- Accompagnement par un transfert méthodologique vers les organismes de formation.
- Mise à disposition des organismes de formation d'un CD-rom de capitalisation des supports pédagogiques.
- Mise à disposition pour les organismes de formation des outils du groupe OPCA – GFC – AREF.

fiche 2.3 – AREF BTP Lorraine

▶ NOM DE LA STRUCTURE : AREF BTP LORRAINE

Nom de l'action : Outils de la communication professionnelle (O.C.P.)

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : AREF BTP Lorraine

Territoire : Lorraine

Partenaires : GRETA – C.F.A B.T.P. – A.F.P.A

Financement : OPCA BATIMENT – OPCA TRAVAUX PUBLICS . – F.U.P. – F.S.E.

Calendrier : année 2009 et 2010

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :

- Mettre en œuvre les savoirs de base indispensables pour une meilleure maîtrise du poste de travail.
- Améliorer la perception du secteur d'activité, du poste de travail et du cadre réglementaire.
- Améliorer la gestion des relations au sein de l'équipe, de l'information, des consignes, de son activité….

Bénéficiaires :

Salariés qui ne satisfont pas aux compétences langagières (oral et écrit) nécessaires en situation professionnelle (ex : publics migrant ou publics en situation d'illettrisme) et qui ont été identifiés à la suite d'un repérage des situations à problèmes.

Méthode :

- Elle s'appuie sur la documentation en usage dans l'activité professionnelle (convocation de chantier, fiches techniques, modes opératoires …) et l'environnement de l'entreprise (livret d'accueil, contrat de travail …) et sur l'analyse des compétences requises par les emplois occupés.
- Modalités pédagogiques diverses (livret thématique, jeux de rôle, simulations des situations de communication, verbalisation et formalisation écrite de l'activité professionnelle, des modes opératoires ou de consignes de sécurité).

Organisation :

- En individuel.
- Groupe inter entreprises ou intra entreprises avec objectifs individualisés.

Indicateurs d'évaluation :

Fiches de positionnement

Appui logistique :

- Création d'un kit de communication.
- Information en ligne avec N° téléphone dédié.
- Mise à disposition d'un guide de repérage.
- Accompagnement par un transfert méthodologique vers les organismes de formation.
- Mise à disposition des O.F d'un CD-rom de capitalisation des supports pédagogiques.
- Mise à disposition pour les O.F. des outils du groupe OPCA – GFC – AREF.

fiche 2.4 - DRAAF

▸ NOM DE LA STRUCTURE : DRAAF - Etablissements agricoles lorrains

Nom de l'action : Accompagnement éducatif – aide aux devoirs et aux leçons

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Le dispositif Accompagnement éducatif (aide aux devoirs et aux leçons) * est mis en place dans les établissements agricoles depuis septembre 2008. Il fait l'objet d'un appel à projet, annuel, auquel peuvent répondre les établissements . Si le projet est retenu, il est soutenu financièrement par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche.

Contexte particulier de l'enseignement agricole :
Dans la mesure où la plupart des élèves sont internes, ces activités réglementairement hors temps scolaire sont intégrées à la vie des jeunes au sein de l'établissement scolaire.

En Lorraine, environ 4000 élèves suivent leur scolarité en établissements agricoles ; 20% d'entre eux sont inscrits en classes de 4ème , de 3ème et de DIMA* dans 16 établissements.

Le dispositif a été largement et diversement décliné dans les établissements.

▸ L'ACTION

PROJETS MIS EN PLACE EN 2008-2009 (1ère année d'appel à projets)

7 projets ont été déposés , 4 retenus, décrits ci dessous :

Etablissement	Titre du projet	Mots clés	Bilan	Mise en oeuvre	Financement
MFR* de STENAY(55)	Aide personnalisée	Savoirs de base : lecture/écriture/ calcul /raisonnement/ logique	Très positif 60 élèves concernés	Enseignants et Association POLYGONE de VERDUN	Etablissement + MAP* 1500€
LEGTA de CHATEAU SALINS(57)	Ecriture créative	Plaisir de lire autrement Estime de soi	Positif 15 élèves concernés	Equipe pédagogique et éducative (Enseignants/ vie scolaire)	Etablissement et DRAAF (60 H SUP)
Lycée Professionnel Privé d'HAROL (88)	Ateliers d'outils et de méthodes de travail	Travail collaboratif entre élèves	Evaluation positive à travers résultats scolaires	Enseignants	MAP 1500€
LEGTPA de MIRECOURT (88)	Suivi scolaire et individualisé	Equipe enseignants pluridisciplinaire Utilisation informatique (site QUEBEC CCMD) Savoirs de base	Positif : Interactions entre classes et élèves «dédramatisation»	Enseignants de la classe	Etablissement+ DRAAF (60H SUP)

PROJETS DEPOSES EN 2009-2010

7 projets déposés par 7 établissements : l'expertise par le ministère est en cours.

Etablissement	Titre du projet – Mots clés	Objectifs –Eléments de contenus
MFR* de DAMVILLERS(55)	Aide supplémentaire Savoirs de base (Français- Maths -Anglais-H GEO)	Redonner le « goût d'apprendre » Jeux éducatifs 1ère année de mise en place dans ce cadre Intervenants : équipe enseignants
MFR* de VIGNEULLES(55)	Accompagnement Maths et Français	Autonomie Evaluation diagnostic et en coûts d'année Compétence spécifique des formateurs
LEGTA de CHATEAU SALINS(57)	Apprentissage de l'autonomie par une prise en compte des difficultés de bases	Mode d'emploi d'outils de base(dictionnaires, calculatrices, logiciels…) Méthodes pour s'organiser (planning- auto évaluation…)
LEGTA de COURCELLES CHAUSSY	Renforcer les liens	Lien avec les travaux faits en classe Lien entre les différents intervenants (conseiller psychologue – cellule d'adultes relais- enseignants-familles) Solidarité entre étudiants (BTSA) et élèves de 3ème et DIMA
LEGTPA de MIRECOURT (88)	Poursuite et évolution du projet 2008	Lien entre acteurs (équipe éducative- orthophoniste – association CORYDIS) Travail sur les savoirs et méthodes de base Replacer dans le projet d'orientation et/ou professionnel
Ecole d'Horticulture et de Paysage de ROVILLE aux CHENES (88)	Poursuite des projets des années antérieures Mis en avant de l'utilisation des nouvelles technologies	Atelier d'accompagnement scolaire Variante de méthodes en utilisant les nouvelles technologies Souci de valorisation des travaux
Lycée Professionnel Privé d'HAROL (88)	Atelier Aide aux devoirs Projet global (lien entre projet scolaire et projet professionnel – animation par équipe éducative et pédagogique)	L'accent est mis sur les « savoir faire » Suivi par carnet d'apprentissage Méthodes actives (jeux de rôles)

*Accompagnement éducatif – aide aux devoirs et aux leçons : pris en charge d'élèves volontaires de 4ème et de 3ème en dehors des cours autour de 3 thèmes : aide aux devoirs et/ou pratiques artistiques et culturelles et/ou pratiques sportives
*DIMA : Dispositifs d'Initiation aux Métiers en Alternance
*MFR : Maison Familiale Rurale – établissement privé sous contrat , de formation initiale scolaire par alternance
*MAP : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

fiche 2.5 - DRDJS

▶ NOM DE LA STRUCTURE : DRDJS Lorraine

Nom de l'action : Parcours Animation Sport :
Parcours vers l'emploi d'animateur ou d'éducateur dans le champ de l'animation ou du sport. C'est aussi un parcours de formation en alternance vers une qualification professionnelle (BAPAAT-BPJEPS ou socio-culturel BEES)

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : DRDJS

Territoire : région Lorraine

Partenaires : DGEFP, DIV ; ARF, Pôle-emploi, missions locales

Financement : OPCA

▶ L'ACTION

Dans la phase de pré-qualification peut être intégrée une remise à niveau des savoirs de base, reposant sur des méthodes non exclusivement scolaires (200 heures).

Bénéficiaires :
Jeunes 16-30 ans résidant ou intervenant dans les zones urbaines sensibles, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Déroulement :
- repérage des jeunes
- définition du projet du jeune et cadrage de son parcours
- pré-qualification
- phase de qualification (18-24 mois)

fiche 2.6 - OPCAILIA Lorraine

▸ NOM DE LA STRUCTURE : OPCALIA Lorraine

Nom de l'action : Illettrisme savoirs de base

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Jean-Marc Baugé

Territoire : Lorraine

Partenaires : Etat

Financement : EDEC

Calendrier : année 2009

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Maîtriser les savoirs de base pour entrer en formation qualifiante, s'insérer durablement en entreprise et permettre une évolution professionnelle.
- Positionnement, évaluation des niveaux de compétences des savoirs de base.
- Lire, écrire, compter.
- Raisonnement logique, travail en équipe, informatique et bureautique.
- Apprentissages de base abordés dans les différents registres de l'expression orale et écrite, de la compréhension orale et écrite, travail en mathématiques de base et raisonnement logique.

Bénéficiaires :
20 Ouvriers non qualifiés, 40 Ouvriers Qualifiés, 20 Employés, 1 Technicien, 1 Cadre.

Déroulement :
Année 2009.

Indicateurs d'évaluation :
Attestation de présence.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
En 2008
54 Ouvriers non qualifiés, 2 Employées, 1 technicien et 1 cadre concernées par une formation qui contribue à la lutte contre l'illettrisme et soutenue par l'EDEC OPCALIA Lorraine.

Axes de progrès :
S'engager encore plus au côté des entreprises pour promouvoir l'accès à la formation de tous les salariés aux compétences de base.

fiche 2.7 - PJJ

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Module1 en milieu ouvert

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la jeunesse

Territoire : Les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Financement : PJJ

Calendrier : action au long cours qui se fait suite à l'accueil du jeune à la PJJ

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Ce module est destiné à déterminer avec le jeune un parcours individualisé en tenant compte de sa situation personnelle, de ses capacités, de ses aspirations et de ses goûts.
Dans le cadre de l'action éducative, l'éducateur propose au jeune différentes activités permettant de faire un bilan de l'acquisition de connaissances de base (calcul, expression en français, culture générale…).

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
Activités éducatives partagées avec les jeunes : en lien avec la vie quotidienne : cuisine, peinture en bâtiments, bricolage, chantiers…

A l'issue de ce module d'évaluation dans différentes disciplines, l'éducateur proposera au jeune :
- soit une re-scolarisation,
- soit des stages en ateliers à la PJJ (unité éducative d'activité de jour),
- ou des stages de découverte de métiers, en entreprises, afin d'aider le jeune à définir son parcours individuel.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs : nombre de jeunes ayant bénéficié de ce module.
Critères qualitatifs : satisfaction des jeunes qui sont en mesure de construire un projet individuel.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Expérience en cours qui devra se généraliser à tous les services de milieu ouvert.

Axes de progrès :
Construire des actions facilitant la mise en œuvre de ce module.
Former l'ensemble des éducateurs de la région Lorraine à la pratique de ce module.

fiche 3.1 - APFÉÉ

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Apféé, association pour favoriser l'égalité des chances à l'école

Nom de l'action : Coup de Pouce CLÉ (Clubs de Lecture et d'Ecriture) nommé CPC

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Le CPC est mis en oeuvre par les collectivités territoriales et l'Education Nationale avec l'aide de l'Apféé.

Territoire : Certaines écoles ou toutes les écoles d'une commune, d'une communauté de communes, d'un SIVU...

Partenaires : Municipalité, communauté de communes, SIVU, organismes gestionnaires du PRE, Education nationale (Inspection, écoles), préfecture, parents…

Financement : Le CPC peut être financé dans le cadre des dispositifs suivants : PRE, CUCS, CLAS, CEJ, CEL, accompagnement éducatif…

Calendrier : Idéalement, formation de tous les acteurs par l'Apféé de septembre à novembre et prise en charge des enfants de novembre à mi- juin.

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Prévention d'échecs dans l'apprentissage de la lecture et des exclusions sociales qui leur sont liées :
Il s'agit d'apporter à des enfants de CP fragiles en lecture quelques-uns des atouts de réussite que les enfants les plus favorisés reçoivent quotidiennement, le soir, à la maison dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Pour éviter que ces enfants entrent et s'installent dans la souffrance due à l'échec scolaire, il s'agit de les accompagner et d'accompagner également leurs parents.

Bénéficiaires :
Les enfants concernés sont exclusivement des **élèves de CP** en risque d'échec pour une seule raison : ils ne reçoivent pas, à la maison, chaque soir, le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage de la lecture; ils n'ont pas d'autre handicap; on les dit **«fragiles en lecture»**. Un club compte 5 enfants, de préférence de la même classe, et leurs parents.

Déroulement :
Un Coup de Pouce CLE comprend 5 enfants et un animateur. Celui-ci a 2 missions :
- Animer, quatre soirs par semaine après l'école, pendant 1H 30, une séance d'activités ludiques, courtes et dynamiques conduites dans une ambiance chaleureuse et portant exclusivement sur le «dire, lire, écrire».
- Mettre progressivement les parents dans le coup en veillant à leur implication au quotidien.

Indicateurs d'évaluation :
Le dispositif, suivi par l'Apféé, fait l'objet d'une évaluation annuelle qualitative et quantitative. Tous les acteurs du dispositif (enfants, parents, enseignants de CP, animateurs, coordinateurs et pilote) renseignent des questionnaires bilan en juin. L'Apféé traite et transmet les résultats de ces évaluations aux différents partenaires. Chacun peut ainsi savoir précisément ce qui s'est passé pour chaque enfant et dans chaque école. Un positionnement national permet également de situer la réussite de chaque élément du dispositif par rapport à une moyenne nationale.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
En 2007-2008, en France, 9157 enfants dans 241 villes - en Lorraine, 225 enfants dans 11 villes- ont bénéficié du Coup de Pouce CLÉ et 92% d'entre eux sont sortis de la «zone à risques» (17% faibles, 75% moyens ou bons lecteurs).

Axes de progrès :
- Au niveau de la qualité de l'action: pourcentages de réussite des enfants, effets bénéfiques «annexes» induits (motivation, rapport à l'école, confiance en soi, …), implication des parents.
- Développement : il est important que le dispositif soit connu d'un maximum de partenaires afin que ceux-ci aient le choix de mettre en place cette action qui pourrait permettre à tous les enfants d'accéder à la maîtrise et au plaisir de la lecture.

fiche 3.2 - AsFoReL

▶ NOM DE LA STRUCTURE : AsFoReL (Association de Formation et de Recherche sur le Langage)

Nom de l'action : Coup de pouce Langage

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : AsFoReL (Association de Formation et de Recherche sur le Langage)

Territoire : France

Partenaires : Un partenariat avec l'Apfée (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) et l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) est en cours.

Financement : L'AsFoReL ne dispose pas de financements extérieurs (subventions ou mécénats). Les formations et l'évaluation de l'action sont facturées par l'AsFoReL aux organismes qui mettent en oeuvre l'action Coup de pouce LANGAGE (essentiellement les Dispositifs de Réussite Educative).

Calendrier : Existence depuis 2006. Action se déroulant au minimum sur une année scolaire.

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Les objectifs du « Coup de pouce LANGAGE » sont :
– la lutte contre l'échec scolaire : donner les conditions préalables à une bonne entrée dans l'écrit c'est-à-dire un développement cognitif et langagier maximal et des représentations du fonctionnement de l'écrit ;
– la prévention : créer un partenariat efficace (Education Nationale, Mairie, DRE, AsFoReL) pour aboutir à un relais parental (voire scolaire).

Cela se traduit plus précisément de la façon suivante :
- donner l'occasion aux enfants qui ne bénéficient pas chez eux d'une stimulation langagière suffisante de dialoguer « efficacement » avec un adulte (dans une relation duelle) ;
- se familiariser avec l'écrit par le biais de livres illustrés, support des échanges ;
- accompagner les parents pour une prise de conscience de l'importance de temps d'échanges quotidiens avec leur enfant et de la fréquentation de livres avant l'apprentissage de la lecture-écriture.

Bénéficiaires :
Enfants des écoles maternelle (essentiellement Moyenne et Grande Sections) : 3-6 ans.

Déroulement :
Cette action se caractérise par la mise en place d'ateliers « Mieux parler pour ensuite apprendre à lire » après l'école. Ces ateliers durent entre 10 et 20 minutes pour chaque enfant, 2 à 3 fois par semaine. Ils sont menés par des « facilitateurs de langage» qui bénéficient d'une formation de base.

<u>La séance est constituée de deux, voire trois phases :</u>
L'accueil de l'enfant, avec un temps d'échanges sur la vie quotidienne.
Interactions langagières entre le « facilitateur de langage » et l'enfant à partir de livres illustrés adaptés pour un entraînement en langage. Discussion diverse autour d'un événement vécu à l'école, dans sa famille ou à l'extérieur. Ou autre activité autour du livre, d'une revue, etc...

L'action est prévue pour une durée de 6mois ½ : de mi-octobre à mi-juin, exceptées les périodes de vacances scolaires. Les diverses expériences démontrent que plus l'action démarre tôt, plus elle efficace : un soutien sur deux années consécutives est particulièrement bénéfique pour le langage de l'enfant et son entrée dans l'écrit.

Indicateurs d'évaluation :
Plusieurs modalités d'évaluation de l'action sont possibles, plus ou poins approfondies, qui s'appuient :
- sur des enregistrements entre les « facilitateurs » et les enfants,
- sur des grilles d'analyses simplifiées,
- sur des questionnaires.

fiche 3.3 – Association des pupilles de l'enseignement public

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Association des pupilles de l'enseignement public

Nom de l'action : Dispositif SUQE « Solidarité-Université-Quartier-Ecole »

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : PEP 57

Territoire : Villes de Metz et Woippy

Partenaires : Certaines écoles élémentaires et collèges situés en ZEP et en Zones Sensibles (de Metz et Woippy), l'Université Paul Verlaine de Metz, l'Etat, le Rectorat, le CASNAV-CAREP, les villes de Metz et Woippy.

Financement : Ce programme bénéficie du soutien financier de l'Etat et des collectivités locales au titre de la politique de la ville.

Calendrier : De novembre à juin, avec des dates de démarrage différentes selon que les étudiants aient déjà participé au SUQE ou non.

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Cet accompagnement à la scolarité n'est pas de l'aide aux devoirs mais une prise en charge individualisée où les élèves participent à leur évaluation. Il permet d'accéder à la confiance en soi, de travailler le rapport au savoir, la motivation, la méthodologie.

Le dispositif repose sur le bénévolat des étudiants de l'Université de Metz, d'un niveau BAC +2 minimum.
Certains étudiants prennent en charge des élèves nouvellement arrivés en France et leur fournissent une aide spécifique dans l'apprentissage de la langue française. Les séances permettent à ces élèves de renforcer les bases de l'écrit et de l'oral nécessaires pour un suivi en classe.

Le partenariat avec l'Inter Service Migrant de Woippy, qui accueille des étudiants et leur groupe d'élèves, nous a permis de faire appel à des traducteurs lors des séances d'informations avec les familles. Les enfants et leurs familles ne sont pas illettrés à leur arrivée en France, mais elles ne sont pas en mesure de faire leurs devoirs ensemble, car la langue française n'est pas toujours acquise par les parents. Les étudiants permettent aux enfants de bénéficier d'un soutien en ce sens, et les familles participent à des réunions « bilans », en lien avec l'école et les étudiants.

Ce dispositif représente un véritable soutien dans l'évolution scolaire, et offrent de meilleures chances de succès à l'école, mais permet également de sensibiliser les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfants.

Bénéficiaires :
Ce dispositif concerne tous les établissements scolaires de Metz et Woippy situés en Zone d'Education Prioritaire (Z.E.P.) et certains de zones sensibles et concerne donc les élèves du CP à la 3ème.

Déroulement :
L'accompagnement se traduit en deux heures, avec au maximum trois élèves par étudiant. Les séances se déroulent au sein même des établissements scolaires, le soir après la classe ou pendant les heures libres. L'étudiant doit dispenser au minimum 40 heures durant l'année.

Tout en étant en relation avec les élèves, les accompagnateurs bénéficient d'un cycle de formation de quatre demi-journées.

Voici les différents thèmes abordés :

- Connaissance sociologique des enfants et du milieu de la Z.E.P.
- Gérer l'acte d'apprendre en partenariat.
- Formation ENAF (élèves nouvellement arrivés en France).
- La posture de l'accompagnateur.

Indicateurs d'évaluation :
Chaque élève possède un dossier qui permet à la fois de situer l'élève en début, au milieu et en fin d'accompagnement mais également d'impliquer les familles dans cette prise en charge. Ce dossier permet aussi de définir des objectifs à atteindre par l'élève, d'informer chacun des partenaires sur le contenu des séances et sur l'évolution de l'élève mais aussi d'effectuer un bilan final des élèves et du dispositif.

L'étudiant dispose également d'un carnet de liaison Accompagnateur – Enseignant qui va permettre d'évaluer les séances dans le détail avec des objectifs fixés par l'enseignant et ce qui a été acquis ou non par l'élève durant la séance.

De plus, un comité de pilotage a été spécifiquement mis en place pour le dispositif SUQE : il regroupe autour des principaux des collèges et des directeurs des écoles les différents partenaires. Il est chargé de définir les axes prioritaires de l'année et valide les décisions. Il se réunit deux fois par an.

Le comité technique quant à lui se réunit ponctuellement pour des questions d'ordre pratique et pédagogique.
Et enfin, deux coordinatrices encadrent ce dispositif ; dont une personne chargée des relations de terrain qui permet de coller à la réalité dans les établissements. Elles assurent également le recrutement des étudiants, ainsi que la mise en place de leur formation.

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
En 2008/2009, environ 120 élèves sont suivis dans le cadre du SUQE, en sachant que la prise en charge concerne un public varié (classes ENAF, RASED, CLAD, SEGPA). Nous travaillons avec 9 établissements scolaires : 7 écoles élémentaires et deux collèges.

Une attestation est délivrée en fin de dispositif, à chaque étudiant. Elle permet de valoriser et d'appuyer une candidature à l'IUFM par exemple.

Axes de progrès :
- Participation forfaitaire annuelle revue à la hausse : 100 euros au lieu de 50 euros par étudiants afin de compenser leurs frais de déplacement.
- Une école élémentaire qui vient s'ajouter au dispositif.
- Améliorer le contenu des formations afin de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants.
- Intégration dans les quartiers ciblés en Réussite Educative.

fiche 3.4 – Association des pupilles de l'enseignement public

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Lorraine (URPEP Lorraine)

Nom de l'action : Prix PEP Solidarité

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : URPEP

Territoire : Lorraine

Partenaires : Conseil Régional, Inspection Académique, Crédit Mutuel, Jeunesse et Sports. (NB : ces partenaires ne financent pas obligatoirement chaque année le projet).

Financement : Aides publiques essentiellement.

Calendrier :
› Octobre : commande des livres
› Novembre : distribution dans les écoles
› Novembre à mars : lecture des livres et classement dans chaque établissement
› Fin mars : jury des enfants et classement global sur la Lorraine
› Début juin : remise du prix à l'auteur

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
› Donner l'occasion aux élèves de lire des livres.
› Créer une période de lecture plus intense (9 livres en 3 ou 4 mois).
› Motiver la lecture par les débats en classe autour des livres (thèmes à caractère sociétal) ; par la possibilité de voter, de représenter sa classe au jury, de rencontrer l'écrivain.

Bénéficiaires :
1000 à 1200 élèves de niveau CM1/CM2.

Déroulement :
› Lecture des neufs livres dans chaque classe.
› Établissement d'un classement par classe.
› Désignation de 2 délégués par classe participante.
› Jury régional rassemblant tous les délégués et classement final commun.
› Remise du prix à l'auteur.

Indicateurs d'évaluation :
› Les enfants ont-ils lu les 9 livres ?
› Sont-ils actifs dans les débats en classe ?
› Sont-ils nombreux à manifester l'envie de représenter leur classe au jury ?
› Sont-ils nombreux à venir à la remise du prix ? À cette occasion, posent-ils beaucoup de questions à l'auteur ?
› Les écoles : sont-elles nombreuses à vouloir participer au projet ?

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
6 années d'existence et augmentation des classes souhaitant participer.

Axes de progrès :
Faire participer davantage de classes. Dans ce but, la solution de jurys intermédiaires (départementaux) peut être envisagée.

fiche 3.5 - CAF 57 voir fiche 1.3

fiche 3.6 - Centre de Documentation Sociale - CRI 55

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Centre de Documentation Sociale – Centre Ressources Illettrisme 55

Nom de l'action : Les défis de l'écriture

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRI 55 - CDS

Territoire : Meuse

Partenaires et Financeurs : Conseil Régional, Conseil Général 55. Rotary Club, Crédit Mutuel

Calendrier : du mois d'avril (envoi du thème, fiches techniques et fiches de participation)au mois de décembre de l'année en cours (remise des prix).

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
C'est une opération qui s'adresse aux personnes maîtrisant peu les savoirs de base.

Il s'agit de proposer d'écrire à des personnes pour lesquelles cet acte n'est pas naturel en raison d'un rapport difficile à l'écrit, d'un manque de pratique, ou d'une insuffisance de maîtrise technique.

Les défis de l'écriture visent à promouvoir toute démarche d'incitation à l'écriture car tout écrit si court ou si difficile soit-il a de la valeur.

Bénéficiaires :
Toute personne qui dans le cadre de son apprentissage au sein d'une structure ou accompagnée d'un bénévole souhaite participer en écrivant un texte sur le thème donné.

Déroulement :
A partir du mois d'août, le CRI55 reçoit les textes des participants. Ces textes sont soit scannés, soit saisis puis mis en page et le recueil est remis à l'imprimeur pour édition dés le mois de décembre. Un jury nomme les lauréats (septembre) en se basant sur différents critères puis une cérémonie de remise des prix aux lauréats a lieu au mois de décembre. Chaque participant se voit remettre un exemplaire du recueil où sont édités la totalité des textes reçus.

Indicateurs d'évaluation :
Nombre de participants.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Recueil d'environ 100 pages dans lequel sont édités tous les textes des participants. Ce recueil est offert non seulement aux participants mais aussi aux financeurs, bénévoles du réseau ou tout autre personne impliquée ou même intéressée par la lutte contre l'illettrisme dans la limite de nos disponibilités.

Axes de progrès :
- Amélioration de la qualité du recueil par l'intermédiaire de l'acquisition d'un logiciel spécifique à la mise en page.
- Pérennisation de l'action.

fiche 3.7 - CRIL 54

▶ NOM DE LA STRUCTURE : CRIL 54 Centre de Ressources ILlettrisme de la Meurthe-et-Moselle

Nom de l'action : Les Défis de l'écriture

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : CRIL 54

Territoire : Meurthe-et-Moselle

Partenaires : Les centres de formation départementaux et les bénévoles du CRIL 54

Financement : Conseil Général 54

Calendrier : Année 2009

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Cette opération s'adresse aux apprenants ne maitrisant pas les savoirs de base. A ces personnes pour qui l'écriture n'est pas un acte simple, il est proposé de rédiger un texte à partir d'une thématique. Pour 2009, la proposition d'écriture retenue est : « Et si je partais… ? ».

Cette action permet aux formateurs de proposer aux apprenants une autre approche de l'écrit. Elle est d'autant plus stimulante qu'elle aboutit à la publication des textes produits.

Bénéficiaires :
Les formateurs bénévoles et professionnels, et surtout les apprenants.

Déroulement :
Diffusion de la thématique - rédaction des textes – réception par le CRIL 54 – envoi des écrits pour impression et façonnage du recueil final – remise des ouvrages dans le cadre d'une cérémonie festive.

Indicateurs d'évaluation :
Nombre d'organismes et d'apprenants participant.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
- Spectacle de clôture au Musée des Beaux Arts de Nancy.
- Edition d'un recueil avec CD des textes lus par des comédiens.

Axes de progrès :
Evaluation à l'issue de l'action.

fiche 3.8 - DRAAF

▶ NOM DE LA STRUCTURE : DRAAF SRFD LORRAINE

Nom de l'action : Mise en place d'un réseau Insertion en Lorraine (enseignement agricole)

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : DRAAF SRFD Lorraine

Territoire : Lorraine, en lien avec les partenaires territoriaux et en correspondance avec le réseau national INSERTION de l'enseignement agricole.

Rôle du réseau régional :
C'est celui qui est généralement reconnu au réseau : un appui pour les acteurs, le lien entre les différents niveaux et partenaires, tant d'échelle nationale que régionale (diffusion des informations - lieu de réflexion et de propositions-outil pour coordonner les actions) un outil de communication.

Fonctionnement :
La mise en place du réseau autour de la mission Insertion s'organise de façon similaire à chaque niveau, local dans les établissements publics d'enseignement, régional au niveau de la DRAAF/SRFD et national.

La fonction d'animateur local (un par établissement) et de coordonnateurs régionaux (2 enseignants cette année) est assurée par un-e volontaire ; lettre de mission et décharge de service définissent et officialisent la mission. Le dispositif est réajusté chaque année en fonction du projet régional. Chaque établissement est associé à tous niveaux au pilotage.

La prise en charge de ces décharges est assurée par un engagement des établissements dans le cadre de leur DGH et le financement des projets est soutenu par des crédits nationaux fléchés sur le BOP régional.

Ce fonctionnement en réseau est en place depuis un an. Il est encore trop tôt pour pouvoir en mesurer l'efficacité. Jusqu'à présent, il a permis de réfléchir et de proposer une politique et une stratégie régionale :

- un état des lieux de la situation des établissements, notamment en ce qui concerne l'accueil et la conduite des groupes d'élèves des classes de 4ème, 3ème et Seconde professionnelle. Plusieurs axes de progrès ont été retenus : échanges et mutualisation (mise en lumière des solutions trouvées dans les établissements), formation continue, une diffusion des ressources régionales (notamment à travers la construction de ce plan régional ILLETTRISME),

- la mise en œuvre d'un suivi plus précis des élèves dans leurs parcours d'orientation, notamment lors des démissions en cours de formation. Un travail particulier en cette rentrée concerne le suivi des élèves de niveau V de la voie professionnelle,

- la mise en place d'un temps de formation pour que les enseignants et équipes éducatives connaissent d'autres acteurs de l'insertion, par exemple : MGI de l'Education nationale – Ecole de la 2ème Chance – le BSN à travers l'outil JAPD.

Le Plan ILLETTRISME sera un outil particulièrement adapté pour soutenir les travaux de ce réseau.

fiche 3.9 – DRAAF

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Section Documentation CRIPT Lorraine

Nom de l'action : Défi Lecture de l'enseignement agricole

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Isabelle MARCOT, animatrice du CRIPT Lorraine, section documentation

Territoire : LORRAINE

Partenaires : LEGTA Mirecourt, LEGTA Château-Salins, LEGTA Courcelles-Chaussy, LEGTA Verdun, LEGTA Bar-le-Duc, Lycée privé Harol, MFR Damvillers, EHP Roville-aux-Chênes.

Financement : 1895,35 euros pour l'achat des livres + 128 euros pour l'achat des lots

Calendrier :
- Mai – juin 2008 : Choix de la corbeille de livres par les documentalistes.
- Automne 2008 : Achat par le CRIPT de 39 corbeilles de livres distribuées aux établissements participants.
- Hiver 2008 – Printemps 2009 : Collaboration des documentalistes et des enseignants de français pour la lecture des livres et la réalisation des animations.

Chaque équipe rédige un questionnaire de 70 questions envoyé à une équipe adverse.
1er classement.

Elaboration d'un atelier-jeu prenant appui sur les livres.

- 12 Mai 2009 : Regroupement des 208 jeunes au Lycée agricole de Mirecourt. Passage dans tous les ateliers animés par les élèves, pour gagner le maximum de points.

Classement définitif avec remise de livres, de stylos, de bonbons et de coupes pour les trois premières équipes.

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Favoriser et promouvoir la lecture chez un public peu à l'aise avec l'écrit.

Bénéficiaires :
Les élèves de BEPA ou CAPA des 8 établissements cités précédemment.

Déroulement :
Chaque classe participant se voit remettre plusieurs corbeilles de 7 livres à partir desquels les élèves vont réaliser un questionnaire et un atelier-jeu, avec les enseignantes documentalistes et de français. En fin d'année scolaire, tous les élèves sont regroupés pour une journée de jeu autour des livres lus durant l'année. Chaque atelier est créé et animé par les élèves.

Indicateurs d'évaluation :
Nous n'utilisons pas d'indicateurs à proprement parler.
Bien que les trois équipes arrivées en tête soient particulièrement fières de leur performance, chaque classe participant retire un bénéfice de cette action : découverte de la littérature jeunesse, création d'une activité, échange avec d'autres lycéens. Les enseignants constatent toujours une meilleure relation au sein de la classe et une certaine émulation d'avoir pu participer à un projet collectif.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
Ce Défi a lieu tous les deux ans, depuis l'année scolaire 2003-2004. C'était donc la Troisième édition.

fiche 3.10 - DRAAF

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Etablissements agricoles de LORRAINE

Nom de l'action : CHANTIER (pour la formation initiale scolaire) et APPRENTISS'ART (pour la formation initiale en apprentissage)

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Les enseignants et formateurs d'Education socioculturelle de LORRAINE

Partenaires et Financement : DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)- DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)- Etablissements d'enseignement agricole – Conseil Régional de Lorraine.
Les ateliers et formations sont assurés par les enseignants/formateurs et des professionnels artistes associés.

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
L'éducation artistique est envisagée ici sous l'angle des pratiques : langue écrite, lue, parlée, portée vers un public – apprentissage et maîtrise des codes – et autres langages : poétique, musical, corporel.

Bénéficiaires :
Environ 250 élèves de la 4ème au BTSA et 150 apprentis.

Déroulement :
Ateliers tout au long de l'année (en temps hebdomadaire ou semaine groupée) – animation par enseignants et artistes associés – champs culturels variés : vidéo, musiques, théâtre, photo , arts plastiques, danse.
Calendrier et réalisation: travail (classes culturelles et ateliers artistiques) durant tout l'année scolaire – aboutissement par une présentation de tous les travaux en AVRIL et MAI 2009 – unité de lieux et de temps pour la présentation des travaux.
Chantier : spectacle, exposition et installation le 13 MAI à COURCELLES CHAUSSY – catalogue d'exposition et DVD disponibles.
Apprentiss'art : challenge culturel pour les apprentis le 30 AVRIL à TOUL.

Indicateurs d'évaluation :
Les évaluations très positives des élèves, étudiants ,apprentis et des spectateurs.
Le bilan effectué par les enseignants/formateurs et les professionnels.

▸ LES PROLONGEMENTS

Les 2 dispositifs seront renouvelés en 2009-2010 :
Sur le thème de l'Alimentation pour la formation initiale scolaire et sur celui du Corps pour la formation par apprentissage.

fiche 3.11 – DRDJS (Lorraine et 54) / Ligue de l'Enseignement 54

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Direction Jeunesse et Sports de Lorraine et de Meurthe-et-Moselle et Ligue de l'Enseignement 54

Nom de l'action : « Tous Pareils, Tous Différents »

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Josée Rimbert, DRDJS et Anny Vaicle, FOL 54

Territoire : Meurthe-et-Moselle

Partenaires : associations, communes, écoles, collèges

Financement : DRDJS, Conseil Général 54, Ligue de l'Enseignement

Calendrier : année scolaire comprenant parfois les vacances d'été

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- inciter le public jeune à la lecture et à l'écriture, dans les temps péri et extra scolaires,
- échanger tout au long du projet sur un blog, s'initier à cette nouvelle pratique,
- partager une thématique commune, ex : 2008/2009 « Villes de nos histoires, histoires de nos villes » en relation avec la vie sociale,
- progresser en réalisant ensemble une œuvre collective.

Bénéficiaires :
Enfants et jeunes de 3 à 15 ans.

Déroulement :
A partir d'un cadre de départ choisi par un collectif Lecture (thème social, sélection de livres, forme d'écriture et d'illustration), les structures participantes élaborent une action locale qui progressivement s'inscrit dans une réalisation finale, orientée collectivement. Des réunions ainsi que des modules de formation jalonnent le parcours du projet. Une manifestation réunissant tous les partenaires et participants clôt le cycle d'actions de l'année.

Indicateurs d'évaluation :
- Fidélisation et reconduction de projets lecture montrent l'adhésion aux objectifs et à la démarche.
- Le nombre de structures et de jeunes indiquent l'implication dans la participation.

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
- Réalisation d'un document collectif et remise officielle lors d'une manifestation.
- Diffusion à tous les participants.
- Médiatisation de l'opération.

Axes de progrès :
La participation à une action commune valorisante et médiatisée, le respect des créations des jeunes, organisées et édités par des professionnels installent les participants dans une démarche de réussite et d'envie de continuer et contribuent ainsi à la lutte contre l'échec scolaire.

<u>Des formations d'incitation à la lecture/plaisir</u>
sont également organisées par la DRDJS, dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) afin d'aider les organisateurs, directeurs, animateurs et éducateurs à réfléchir sur :
- la notion de culture littéraire, comment elle s'acquiert,
- comment choisir des livres dans l'océan des éditions,
- comment créer un climat favorable à la lecture …

fiche 3.12 - Ligue de l'Enseignement 54

NOM DE LA STRUCTURE : Ligue de l'Enseignement 54

Nom de l'action : Lire et faire lire

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Anny VAICLE

Territoire : C'est UNE ACTION NATIONALE QUI SE DECLINE SUR TOUS LES DEPARTEMENTS – ici le 54

Financement : conseil général 54, conseil régional, DDRDJS

Calendrier : L'action fonctionne de novembre à mai (mais elle pourrait fonctionner toute l'année si une structure éducative le souhaitait)

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
- Transmettre le plaisir de la lecture dès le plus jeune âge.
- Partage d'échange de plaisir entre deux générations de lectures, de savoir, de connaissance du monde.

Bénéficiaires :
Enfants de 4 à 10 ans.

Déroulement :
Un rendez-vous hebdomadaire d'1/2 heure avec un groupe de 5 enfants (maximum).
Une personne de plus de 50 ans lit des ouvrages de littérature jeunesse puis échange sur le thème développer dans le livre.

Indicateurs d'évaluation :
- Les ré-inscriptions d'année en année, le retour des parents, l'engagement des enseignants…
- La joie des enfants de découvrir de nouveaux livres.

fiche 3.13 – Mission Générale d'Insertion

NOM DE LA STRUCTURE : MGI - Éducation Nationale

Nom de l'action : Suivi des jeunes repérés en difficulté au regard de la langue, lors des JAPD

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : MGI, BSN de Nancy, CIO de l'académie

Territoire : Académie

Financement : Conseil Général 54, conseil régional, DDRDJS

Calendrier : Une année civile

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Renforcer le repérage, l'aide et le suivi des jeunes scolarisés repérés en difficulté au niveau de la langue lors de JAPD, et des jeunes sortis depuis moins de 6 mois des établissements scolaires.

Bénéficiaires :
Jeunes scolarisés repérés en difficulté au niveau de la langue en juin, juillet et jeunes sortis du système scolaire depuis moins de 6 mois.

Déroulement :
- Repérage par le BSN des jeunes lors des JAPD (fiche envoyée à la MGI).
- Traitement des données par la MGI.
- Envoi des coordonnés des jeunes au CIO le plus proche du domicile qui pratiquera des entretiens individuels de situation et indiquera ses préconisations.
- Traitement de ces informations par la MGI (bilan statistique par département).

Indicateurs d'évaluation :
- Nombre de jeunes reçus en entretiens de situation par les CIO.
- Adhésion des jeunes aux préconisations du CIO et solutions positives recensées par le bilan.
- Circulation des informations entre les partenaires BSN, MGI, CIO.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations :
- A partir du constat des difficultés de suivi à l'issue de la journée d'appel de préparation à la défense des jeunes scolarisés repérés en juin- juillet (pas des remédiations proposées à cause du calendrier scolaire), et des jeunes non scolarisés sortis depuis moins de 6 mois, une procédure spécifique de suivi a été mise en place par la MGI, après concertation avec la BSN de Nancy.
- Développement du partenariat Éducation Nationale et BSN.

Axes de progrès :
Ajouter aux préconisations du CIO, celles concernant l'acquisition de compétences au niveau de la langue.

fiche 3.14 – La Pensée Sauvage

▸ NOM DE LA STRUCTURE : La Pensée Sauvage, association loi 1901

Nom de l'action : La Pensée Sauvage - Résidence d'écrivains et d'artistes

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : Olivier Dautrey (comédien et batelier de profession)

Territoire : La Lorraine, à partir des Vosges. Lieu d'implantation pérenne : Charmes-sur-Moselle

Partenaires et Financement : Centre National du Livre / DRAC / Conseil Régional /CRL / Rectorat / Conseil Général des Vosges / Communauté de communes de Vagney (jusqu'en 2010)

Calendrier : En activité depuis 2007. Programmation 2009 : conduite de deux ateliers d'écriture à partir de mars : au Théâtre du peuple de Bussang et au lycée de la Haie-Griselle, à Gerardmer. Accueil d'un écrivain en mai et juin, participation au festival des Imaginales (Epinal), intervention en collège, à Vagney, fête de la résidence, à Rochesson, déménagement en été…

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Les trois principaux rôles d'une résidence d'écrivains sont :
- l'invention et la préservation du temps personnel d'écriture de l'auteur reçu,
- sa promotion au sein de la filière du Livre,
- l'implication sociale et pédagogique de l'auteur et (ou) de partenaires associés auprès de publics demandeurs.

Bénéficiaires :
L'écrivain, les lecteurs, la filière du Livre (auteurs, éditeurs, diffuseurs, librairies, bibliothèques…), le public local : scolaires, associations, personnes âgés, personnes en difficulté…

Déroulement :
Pour l'auteur reçu : « réclusion » choisie dans la résidence (appartement, salle de lecture, cuisine commune, jardin…). Pour les actions extérieures : ateliers « classiques » d'écritures : 50 heures financées par le rectorat, lectures-musicales à la résidence ou dans des lieux d'accueil, interventions ponctuelles en médiathèques, en librairies, dans des festivals, des manifestations littéraires...

Indicateurs d'évaluation :
Les partenaires d'actions (Cnl, Maison des Ecrivains et de la Littérature, Drac, Rectorat…), les résidences « amies », les auteurs, le public, les habitants, les élus…

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Axes de progrès :
- S'inscrire au sein d'une collectivité en recherche de projets structurants en matière d'écriture et de lecture publique, développer l'activité culturelle dans un cadre accueillant, suscitant la curiosité, les échanges et accessible au plus grand nombre.
- Fédérer des partenaires proches ou éloignés dans ce cadre, rechercher des financeurs privés…

fiche 3.15 – PJJ

NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : **Scènes Jeunesse**

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : La DIRPJJ Sud, la Compagnie de théâtre du Pas'sage de Montpellier, la DRAC du Languedoc Roussillon, la mairie de Montpellier

Financement : PJJ et partenaires

Calendrier : Proposé par l'administration centrale de la PJJ pour participer à une animation nationale, à date fixe.

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Faire participer des jeunes confiés à la PJJ à des ateliers créatifs selon leur aspiration…

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
Lancement en octobre, mise en place d'ateliers jusqu'au festival qui se déroule sur 4 jours en juin à Jacou (près de Montpellier).
Représentations d'arts du spectacle : théâtre, danse, musique ; Arts graphiques : fresques, peintures, sculpture, modelage…
Animation d'ateliers créatifs et sportifs.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services participants.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs :
- Le retour fait par les professionnels.
- Le retour fait par les jeunes.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : expérience menée depuis 1999.

Axes de progrès : continuer à mobiliser les jeunes et les services de la région Lorraine sur cette action.

fiche 3.16 - PJJ

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Des Cinés la vie

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : Ministère de la Culture, Centre national de la cinématographie, l'association KYRNEA international (Passeurs d'images)

Financement : Matériel fourni par la PJJ, animation assurée par les éducateurs, sur la base du volontariat

Calendrier : Proposé par l'administration centrale de la PJJ pour participer à une animation nationale, à date fixe

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Faire découvrir une sélection de films à des mineurs et les amener à réfléchir sur des thèmes choisis à travers des séances de projections, des débats et une activité de recherche cinéphile.

Les jeunes ne sont plus seulement consommateurs de films, mais ils élaborent une réflexion et deviennent critiques de films.

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
En amont : une journée de formation à l'action en octobre.
4 phases :
- visionnage des films dans chaque structure entre octobre et janvier,
- collecte et transmission des votes individuels des jeunes,
- en mars, journée festive lors de la remise de prix aux réalisateurs de films,
- au printemps, à l'issue de l'opération, évaluation par les professionnels participants.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services qui participent à cette action.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs
- La richesse des échanges.
- Les actions menées en parallèle (expérience en cinéma d'art et d'essai), atelier cinéma éducatif, ateliers d'écriture, action menée aussi dans des quartiers mineurs...

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : action menée depuis 2006.

Axes de progrès : reconduire cette action et y faire participer davantage de services de la région Lorraine.

fiche 3.17 - PJJ

▸ NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Bulles en fureur

▸ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : Le Centre national de la bande dessinée et de l'image à Angoulême, la municipalité de Rennes, (Direction des bibliothèques), l'IRTS de Bretagne à Rennes

Financement : Matériel fourni par la PJJ, animation assurée par les éducateurs, sur la base du volontariat

Calendrier : Proposé par l'administration centrale de la PJJ pour participer à une animation nationale annuelle, à date fixe

▸ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Développer le goût de la lecture plaisir auprès des jeunes suivis par la PJJ.

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
2 catégories de lecteurs : les 13-15 et les 16 -18. Les jeunes doivent lire les BD et désigner leur BD préférée par un vote.
D'octobre à octobre : Journée nationale et remise du prix « André Georges HAMON » à Rennes aux dessinateurs et aux scénaristes, remise de la liste des BD à acheter par les services et à lire par les jeunes et les professionnels.
En avril et mai : comités départementaux ou régionaux de sélection des BD plébiscitées.
En juin, tous les votes sont centralisés et les résultats proclamés.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services qui participent à cette action.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs
- La richesse des échanges.
- Les actions menées en parallèle (participation à des animations autour de la lecture, salons du livre, rencontres avec des auteurs pour les jeunes détenus en quartier mineurs).

▸ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : action menée depuis 1992.

Axes de progrès : reconduire cette action et y faire participer davantage de services de la région Lorraine.

fiche 3.18 - PJJ

NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Stage théâtre du Grand Est

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : Projet PJJ Grand Est. Déclinaison de partenariat au niveau départemental exemple : l'EPE de Laxou a signé une convention avec l'opéra de Nancy permettant aux jeunes de visiter l'opéra et rencontrer des professionnels du spectacle

Financement : PJJ, animation assurée par les éducateurs, sur la base du volontariat

Calendrier : Stage théâtre du 2 au 8 juillet à Bonzée 55

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
A travers l'activité théâtre, faire apprendre des textes et des rôles à des jeunes confiés à la PJJ, leur proposer un espace d'expression où la spontanéité, la créativité et l'amusement seront les principes moteurs.

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services qui participent à cette action.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs
- La richesse des échanges.
- Les actions menées en parallèle (expérience en cinéma d'art et d'essai), atelier cinéma éducatif, ateliers d'écriture, action menée aussi dans des quartiers mineurs...

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : action initiée en 2008, camp théâtre la semaine du 2 au 8 juillet 2009 et représentation ouverte au public le 7 juillet 2009.

Axes de progrès : reconduire cette action et y faire participer davantage de services de la région Lorraine.

fiche 3.19 - PJJ

NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Art postal

LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : La Poste et ses propres partenaires

Financement : Matériel fourni par la PJJ, animation assurée par les éducateurs, sur la base du volontariat

Calendrier : Proposé par l'Administration centrale de la PJJ pour participer à une animation nationale annuelle, à date fixe

L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Faire découvrir aux mineurs l'univers des timbres, de la philatélie et de l'art postal.

Utiliser le support du timbre pour faire de la culture générale.

Les laisser s'exprimer librement par une activité artistique sur un thème donné.

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
En fin d'année, envoi des règlements de concours et de l'affichette précisant le thème retenu.
Un mois après, envoi des cartes postales lauréates du précédent concours. En avril, date limite de réception des œuvres illustrées, en juin, recueil des grilles de jury, exposition des oeuvres sélectionnées, remise des prix et annonce du nouveau thème de concours pour l'année suivante.

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services participants.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs
- Le retour fait par les professionnels.
- Le retour fait par les jeunes.

LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : action menée depuis 2000.

Axes de progrès : reconduire cette action et y faire participer davantage de services de la région Lorraine.
Poursuivre les réalisations entamées avec les jeunes alors qu'ils ne sont plus dans le même service ou ont quitté la PJJ.

fiche 3.20 - PJJ

▶ NOM DE LA STRUCTURE : Protection Judiciaire de la jeunesse

Nom de l'action : Semaine de la langue française

▶ LES CADRES DE L'ACTION

Pilote : La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Territoire : Les Etablissements de placement éducatif, les Services Territoriaux de Milieu Ouvert et/ou d'Insertion

Partenaires : DRAC, Ministère de la Culture, Education Nationale, Ministère des Affaires étrangères pour les enseignants à l'étranger

Financement : Matériel fourni par la PJJ, animation assurée par les éducateurs, sur la base du volontariat

Calendrier : Proposé par l'administration centrale de la PJJ pour participer à une animation nationale annuelle, à date fixe

▶ L'ACTION

Objectifs de l'action au regard de la lutte contre l'illettrisme :
Amener les jeunes à découvrir du vocabulaire nouveau et à en faire un objet de jeu.

Bénéficiaires :
Les mineurs confiés à la PJJ et parmi eux des jeunes en grande difficulté scolaire.

Déroulement :
10 mots sont proposés aux jeunes pour qu'ils les intègrent dans une réalisation artistique, par exemple des affiches, des ateliers d'écriture : poésie, slam… compositions créatives…

Indicateurs d'évaluation :
Critères quantitatifs :
- Le nombre de services qui participent à cette action.
- Le nombre de jeunes qui participent à l'action.

Critères qualitatifs
- La richesse des échanges.
- Les actions menées en parallèle (expérience en cinéma d'art et d'essai), atelier cinéma éducatif, ateliers d'écriture, action menée aussi dans des quartiers mineurs...

▶ LES RÉALISATIONS (OU PROJETS) ET LES AXES DE PROGRÈS

Réalisations : affiches qui font l'objet d'exposition et qui sont diffusées par la DRAC.

Axes de progrès : reconduire cette action et y faire participer davantage de services de la région Lorraine.